

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du 25 mars 2015 à 9 h 30
« Les retraités : approches territoriales »

Document N°04

<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Viellissement démographique et territoires :
les personnes âgées à travers la France, aujourd'hui et à 2040

Guy Desplanques, Territoires 2040 n°5, CGET (ex-DATAR), 2012

Des facteurs
de changement 1

Territoires 2040



Vieillesse démographique et territoires : les personnes âgées à travers la France, aujourd'hui et à 2040

Guy Desplanques

Ex-chef du département
démographie de l'Insee

Depuis plus d'un siècle, la durée de vie s'allonge. L'espérance de vie progresse chaque année de deux à trois mois par an. Dans la première moitié du ^{xx}e siècle, ce gain s'expliquait en grande partie par la réduction de la mortalité des enfants et avait un faible impact sur le nombre de personnes âgées ; le vieillissement d'une population venait d'une natalité en baisse. Depuis quelques décennies, l'allongement de la vie vient surtout de la baisse de la mortalité aux âges adultes et à l'âge de la vieillesse. Il en résulte une forte augmentation de la population âgée ou très âgée.

En raison d'une faible natalité, la France a longtemps figuré parmi les pays où la population était la plus âgée. Le baby-boom a, momentanément, interrompu la tendance au vieillissement. Mais, depuis un quart de siècle, avec d'un côté, une natalité au-dessous de deux enfants par femme et une espérance de vie croissante, de l'autre l'arrivée à des âges élevés des générations nombreuses du baby-boom, le mouvement a repris. De 1975 à 2008, en France métropolitaine, l'effectif des personnes de plus de 75 ans a doublé, passant de 2,7 à 5,4 millions et la part correspondante a crû de 5,1 à 8,6 % (tableau 1). La part des personnes de 60 à 74 ans n'a augmenté que depuis la fin des années 1980. En effet, auparavant, les générations qui constituaient cette tranche d'âges étaient peu nombreuses. Depuis 2005, l'arrivée progressive dans ces âges des générations du baby-boom accentue la croissance du nombre de personnes âgées.

Tableau 1. Population par âge (France métropolitaine)

Âge	Effectif en millions			Part de la population totale		
	1975	1990	2008	1975	1990	2008
0 à 19 ans	16,9	15,7	15,3	32,1	27,8	24,7
20 à 59 ans	26,0	30,1	33,2	49,5	53,2	53,4
60 à 74 ans	7,0	6,9	8,3	13,3	12,2	13,3
75 ans ou plus	2,7	3,8	5,4	5,1	6,8	8,6
85 ans ou plus	0,5	0,9	0,4	0,9	1,5	0,7
60 ans ou plus	9,7	10,8	13,6	18,4	19,0	21,9
Total	52,6	56,6	62,1	100,0	100,0	100,0

Source : Recensements, Insee.

Vieillesse démographique et territoires : les personnes âgées à travers la France, aujourd'hui et à 2040

À des degrés divers, cette évolution touche tous les pays. L'Europe et le Japon le sont tout particulièrement. Surtout, les travaux de prospective, ceux des pays, ceux d'Eurostat, ceux de l'ONU, montrent tous que le vieillissement sera très marqué dans les 30 prochaines années.

Le vieillissement soulève plusieurs questions quant à l'avenir de la société. La première est celle du financement des retraites. Cette question est globale et n'a pas d'impact local spécifique. Elle influe indirectement à travers les dépenses des personnes âgées là où elles vivent. Une autre grande question a trait à la santé et à la dépendance. L'avance en âge réduit la capacité à se déplacer par ses propres moyens, surtout si pour une personne qui vit seule. La possibilité de recevoir des soins ou d'être prises en charge en cas de perte d'autonomie pose des problèmes d'aménagement local.

De l'Île-de-France au Limousin : de fortes disparités

En 2008, la France, DOM compris, comptait 13,9 millions de personnes de 60 ans ou plus, soit 21,7 % de la population. Près de 8 millions sont des femmes ; 5,4 millions ont 75 ans ou plus. Pour des raisons liées à la fois à l'histoire démographique, aux disparités de fécondité et de mortalité et à la mobilité géographique, la structure par âge n'est pas la même d'une région à l'autre. Ainsi, l'Île-de-France compte 2 millions de personnes de 60 ans ou plus, soit 17,2 % de sa population, part nettement plus faible que la moyenne nationale (figure 1). D'autres régions comptent également beaucoup moins de personnes âgées que la moyenne : Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Haute-Normandie, Alsace. Elles sont situées dans la partie nord-est du pays. À l'opposé, toutes les régions situées au sud comptent davantage de personnes âgées que la moyenne, à l'exception de la région Rhône-Alpes. Parmi elles, le Limousin se distingue, avec 29 % de personnes de 60 ans ou plus. Les quatre départements d'outre-mer se distinguent par leur jeunesse (13,9 % de personnes de 60 ans ou plus). Leur situation est abordée dans un encadré.

L'analyse à l'échelle départementale permet de préciser la localisation des personnes âgées. Dans l'ensemble, les personnes âgées sont moins nombreuses dans les départements sièges des capitales régionales (figure 2). Ainsi, dans la région Midi-Pyrénées, où la part de personnes de 60 ans ou plus atteint 24,7 %, le département de Haute-Garonne se distingue avec seulement 19,1 %. La Creuse est le département le plus vieilli : une personne sur trois y a 60 ans ou plus. À l'opposé, la Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise sont les départements les plus jeunes : une personne sur sept seulement y a plus de 60 ans.

Dans l'ensemble, les régions et les départements qui comptent une part importante de personnes de 60 ans ou plus se distinguent à la fois par l'importance des 60-74 ans et des 75 ans ou plus. Par exemple, le Limousin compte 16,4 % de personnes de 60 à 74 ans et 12,7 % de personnes de 75 ans ou plus. La région Poitou-Charentes et l'Auvergne ont des structures par âge très voisines pour les 60 ans ou plus. À l'opposé, l'Île-de-France compte la part la plus faible à la fois pour les 60 à 74 ans et pour les 75 ans ou plus. Les écarts à cette règle sont rares. La Corse compte une part importante de personnes de 60 à 74 ans, mais beaucoup moins pour les personnes de 75 ans ou plus. Au contraire, à Paris, la part des 75 ans ou plus est relativement élevée alors que celle des 60 à 74 ans est plutôt faible. De même, comparés à l'Indre-et-Loire et à la Sarthe, qui comptent la même part de personnes de 75 ans ou plus, le Gard et l'Hérault comptent davantage de personnes de 60 à 74 ans.

Les disparités entre départements sont plus fortes pour les personnes les plus âgées : en se limitant à la France métropolitaine, la part des personnes de 75 ans ou plus varie entre 5,1 %, en Seine-Saint-Denis et dans le Val-d'Oise, à 15,2 % dans la Creuse. Cependant, ce dernier département se distingue très nettement des autres, y compris de la Corrèze voisine, où cette part n'atteint que 13 %. Pour les personnes de 60 à 74 ans, les proportions vont de 9,7 à 18,3 %.

DES FACTEURS DE CHANGEMENT

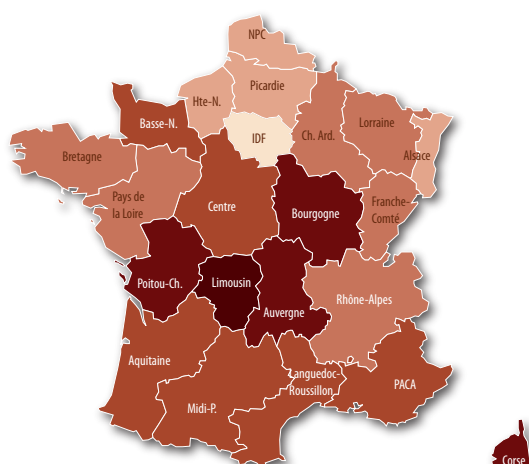


Figure 1.

Part des personnes de 60 ans ou plus en 2008
(exprimée en %, par région)

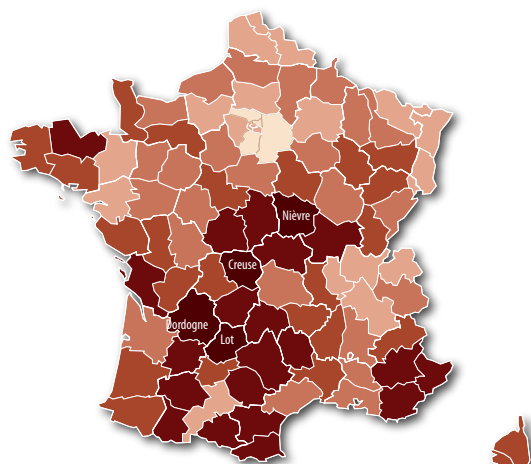
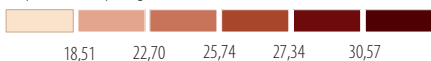


Figure 2.

Part des personnes de 60 ans ou plus en 2008
(exprimée en %, par département)

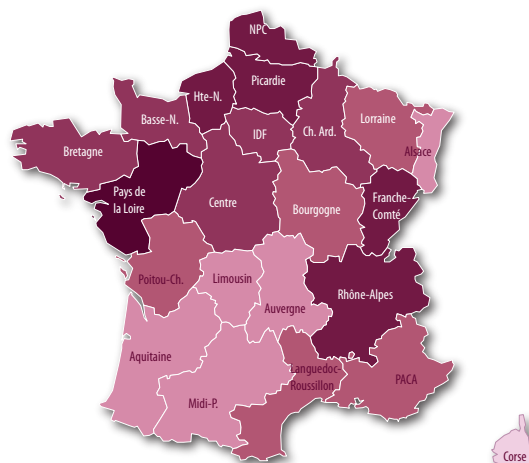
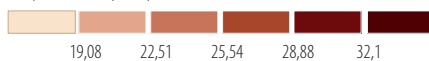


Figure 3.

Indice conjonctuel de fécondité en 2005 (par région)

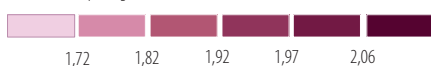
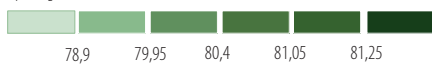


Figure 4.

Espérance de vie en 2005 (par région)



Vieillesse démographique et territoires : les personnes âgées à travers la France, aujourd'hui et à 2040

Moins de personnes âgées dans les banlieues ou en périphérie

Dans l'ensemble, les personnes âgées vivent plus volontiers dans les communes rurales ou dans les petites villes. La part des 60 ans ou plus, qui dépasse 24 % dans les plus petites unités urbaines (moins de 50 000 habitants), descend à 22 % dans les agglomérations de 100 000 à 200 000 habitants, et à 21 % dans celles de 200 000 à 2 millions d'habitants (tableau 2). L'agglomération parisienne compte encore moins de personnes âgées : 17,2 %. Dans les agglomérations moyennes (50 000 à 200 000 habitants), cette part diffère peu entre villes centres et banlieues. Dans les grandes agglomérations, hors

celle de Paris, la banlieue compte davantage de personnes âgées. Au contraire, en agglomération parisienne, c'est la banlieue qui compte le moins de personnes âgées : 16,6 % de personnes de 60 ans ou plus au lieu de 19,3 % à Paris *intra-muros*.

Toutefois la similitude entre villes centres et banlieues disparaît lorsqu'on distingue les personnes de 60 à 74 ans et les plus âgées. Les personnes de 75 ans ou plus vivent plus fréquemment dans les villes centres, tandis que celles de 60 à 74 ans choisissent plus volontiers les banlieues, à l'exception notable de la banlieue parisienne, où une personne sur dix seulement est âgée de 60 à 74 ans.

Tableau 2. Part de personnes âgées suivant la taille d'unité urbaine

Catégorie de commune	60 à 74 ans			75 ans ou plus			60 ans ou plus		
	1975	1990	2008	1975	1990	2008	1975	1990	2008
Communes rurales	17,3	14,5	14,3	6,5	8,1	9,1	23,8	22,5	23,4
Unités urbaines									
de moins de 50 000 habitants	14,4	13,0	14,6	5,7	7,6	9,7	20,2	20,6	24,3
de 50 000 à 9999 habitants	13,7	12,9	14,8	5,5	7,5	10,0	19,2	20,4	24,7
de 10 000 à 19 999 habitants	13,1	12,8	15,0	5,1	7,1	9,9	18,2	19,9	24,9
de 20 000 à 49 999 habitants	12,4	12,6	14,9	4,7	7,0	10,2	17,2	19,6	25,2
UU de 50 000 à 99 999 habitants	12,4	12,4	14,2	4,7	6,8	9,7	17,0	19,2	23,9
ville centre	12,4	12,7	13,7	4,8	7,3	10,3	17,1	20,0	24,0
banlieue	12,4	11,8	15,0	4,4	5,7	8,7	16,7	17,6	23,7
UU de 100 000 à 199 999 habitants	11,0	11,5	13,5	4,0	6,0	8,7	15,0	17,5	22,2
ville centre	11,7	12,2	12,5	4,4	7,1	9,5	16,1	19,3	22,0
banlieue	10,0	10,7	14,5	3,4	4,8	7,9	13,4	15,5	22,4
UU de 200 000 à 1 999 999 habitants	12,1	11,6	12,7	4,4	6,3	8,3	16,5	17,9	21,1
ville centre	13,3	12,3	11,4	5,1	7,4	8,7	18,3	19,7	20,1
banlieue	11,0	11,1	13,6	3,8	5,4	8,1	14,8	16,5	21,7
Agglomération parisienne	11,4	9,7	10,8	4,4	5,4	6,3	15,8	15,1	17,2
Paris	16,8	11,7	11,9	6,5	8,1	7,4	23,3	19,8	19,3
banlieue	9,6	9,1	10,6	3,6	4,6	6,0	13,2	13,7	16,6
Ensemble	13,3	12,2	13,4	5,1	6,8	8,7	18,4	19,0	22,1

Source : Recensements de 1975, 1990 et 2008, France métropolitaine, Insee.

DES FACTEURS DE CHANGEMENT

Les personnes âgées sont nombreuses dans l'espace à dominante rurale

Avec le développement de la périurbanisation à partir des années 1980, l'opposition entre villes et campagnes n'est plus aussi tranchée. Un grand nombre de communes classées comme rurales sont dans l'orbite d'un pôle urbain ou de plusieurs (voir encadré : « Méthode et définitions »). Dans les communes rurales, l'importance des personnes âgées dépend fortement de l'environnement urbain. Parmi les 2,5 millions de personnes vivent dans des communes isolées en commune rurale, hors de l'influence de pôles urbains, la proportion de personnes de 60 ans ou plus dépasse 30 %. Au contraire, parmi les 6,5 millions de ruraux qui vivent dans l'orbite d'un grand pôle, cette proportion est inférieure à 20 %. De manière générale, les communes qui font partie de la couronne d'un pôle comptent un peu moins de personnes âgées que le pôle. Ce constat est surtout vrai pour les pôles de taille moyenne

(5000 à 9999 emplois) et vient en large part de la relative absence des personnes les plus âgées, surtout celle des femmes (tableau 3).

Les disparités de structure par âge se doublent de différences de modes de vie ou de niveau social. C'est ainsi qu'entre 60 et 74 ans, la part de personnes qui vivent seules est nettement plus élevée à Paris ou en proche banlieue, ainsi que dans les départements alpins, en Champagne-Ardenne, dans le Nord-Pas-de-Calais ou en Bretagne. Au contraire, elle est faible en Alsace, dans la grande banlieue parisienne ou le sud-ouest de la France. Dans ces régions, la cohabitation dans un ménage reste assez fréquente (Le Bras, Todd, 1981). De plus, comparées à celles qui vivent dans les communes rurales, les petites villes ou les banlieues, les personnes âgées installées dans les villes centres des agglomérations sont plus souvent des femmes et vivent plus souvent seules. Partir vivre dans des petites villes est plus le fait de couples (Delbès, Gaymu, 2005).

Tableau 3. Part de personnes âgées suivant la catégorie d'espace urbain

Catégorie de la commune dans le zonage en aires urbaines 2010	Effectif 2008 (millions)	2008			1990	1975	Communes rurales en 2008
		60 ou plus	60 à 74	75 ou plus	60 ou plus	60 ou plus	
Commune d'un grand pôle (10000 emplois ou plus)	36,5	12,6	8,2	20,8	17,4	16,3	19,6
Commune de la couronne d'un grand pôle	11,6	12,8	7,2	20,0	17,6	20,0	22,2
Commune multipolarisée des grandes aires urbaines	3,2	13,9	9,0	22,9	21,1	21,0	
Commune d'un moyen pôle (5000 à 9999 emplois)	1,8	16,2	11,7	27,9	22,1	19,2	22,7
Commune de la couronne d'un moyen pôle	0,3	14,6	8,4	22,9	21,3	23,9	
Commune d'un petit pôle (de 1500 à 4999 emplois)	2,3	16,5	12,5	28,9	23,2	20,0	25,5
Commune de la couronne d'un petit pôle	0,2	16,1	9,4	25,5	23,1	24,5	25,6
Autre commune multipolarisée	3,3	15,4	10,4	25,8	24,9	24,2	31,4
Commune isolée hors influence des pôles	2,9	17,9	13,5	31,4	28,7	26,4	
Ensemble	62,1	13,4	8,7	22,1	19,0	18,4	23,4

Source : Recensements Insee, France métropolitaine.

Vieillesse démographique et territoires : les personnes âgées à travers la France, aujourd'hui et à 2040

Fécondité, mortalité et migrations conjuguent leurs effets

Les disparités entre régions s'expliquent en partie par les comportements et les conditions de vie de la population des différentes régions. La fécondité est plus élevée dans la partie nord de la France, y compris l'Île-de-France (figure 3). À l'opposé, elle est faible dans le sud-ouest du pays. Indépendamment des autres facteurs de disparités, les différences de fécondité expliquent la jeunesse relative dans la partie nord du pays, et donc une proportion plus faible de personnes âgées (Daguet, 2004).

Dans l'ensemble, les disparités régionales de mortalité renforcent ces écarts de structure par âge (Daguet, 2006). L'espérance de vie est en effet élevée dans le sud-ouest, tandis que la région Nord-Pas-de-Calais occupe le dernier rang (figure 4). L'Île-de-France fait exception : aujourd'hui, la mortalité y est assez faible, ce qui devrait contrarier l'effet de la fécondité. Le Limousin, avec une population plus âgée, et le Nord-Pas-de-Calais, qui a une population plus jeune, donnent une bonne illustration de l'impact de la fécondité et de la mortalité. Comparée à la fécondité moyenne de la France, la fécondité du Limousin est faible depuis plusieurs décennies, l'espérance de vie y est plus élevée. À l'opposé, le Nord-Pas-de-Calais bénéficie depuis longtemps d'une fécondité élevée, mais la mortalité y est forte.

La répartition des personnes âgées sur le territoire dépend aussi de la mobilité résidentielle, qu'il s'agisse des déplacements à l'intérieur du pays ou des migrations internationales, et pas seulement des déplacements des personnes âgées. Une part de la mobilité résidentielle correspond à des changements qui accompagnent les différentes étapes de la vie (Baccaini, Pumain, Rees, Kupiszewski, 2000). Une fraction importante des jeunes vivant en zone rurale ou dans des petites villes gagne des villes plus importantes pour prolonger leurs études et trouver un emploi. Souvent, ils s'installent dans le centre des villes. Un peu plus tard, lorsqu'ils forment une famille et ont des enfants, ils tendent à s'éloigner des centres, soit pour s'installer dans les banlieues, soit pour aller vivre dans d'autres villes plus petites. Une partie de ceux qui étaient venus en région parisienne repart en province. Plus tard encore, en fin de vie active ou au moment de la retraite, des citadins partent ou repartent dans des villes moyennes ou petites, ou à la campagne, avec

une préférence pour des régions méridionales. Enfin, des changements de domicile se font à l'occasion du décès d'un conjoint, ou en raison de la dégradation de l'état de santé, que ce soit pour aller vivre chez un enfant ou s'en rapprocher, soit pour entrer dans une maison de retraite. Au total, les grandes villes, centre et banlieues réunies, bénéficient d'un apport de jeunes; elles comptent une proportion élevée de personnes d'âge actif et peu de personnes âgées. Les petites villes et les campagnes bénéficient au contraire d'arrivées de personnes plus âgées.

Ces changements de résidence induisent donc des écarts de structure par âge en lien avec le taux d'urbanisation. Ils maintiennent une population plus jeune en Île-de-France, mais tendent à renforcer le vieillissement des régions de la moitié sud de la France. Ainsi, en Limousin, région qui ne dispose pas d'une grande agglomération susceptible de retenir les jeunes, les mouvements migratoires renforcent l'effet de la fécondité et de la mortalité.

La structure par âge et le poids de la population âgée dépendent également de l'histoire démographique passée : les personnes âgées d'aujourd'hui ont vécu le début de leur vie adulte dans un monde plus rural. Assez logiquement, si elles ont peu bougé, elles se trouvent plutôt dans des zones moins urbanisées.

En cinq ans, près d'un habitant de 60 à 74 ans de la banlieue parisienne sur douze a quitté l'Île-de-France

Dans l'ensemble de la mobilité résidentielle, celle des personnes âgées, de 60 ans ou plus par exemple, contribue directement à modifier la structure par âge d'un territoire.

Les personnes âgées changent moins fréquemment de domicile que les plus jeunes (Laferrère, Angelini, 2008). En 2008, alors que plus d'une personne sur trois ne réside pas au même endroit que cinq ans plus tôt, cette proportion n'est que 13,5 % pour les personnes de 60 ans ou plus. 3,9 % de ces dernières ont changé de département et 2,8 % de région (tableau 4). Après 60 ans, la mobilité géographique décline avec l'âge, du moins pour les migrations de longue distance, impliquant un changement de région.

DES FACTEURS DE CHANGEMENT

Tableau 4. Mobilité résidentielle en 5 ans (en %)

Âge	Même logement	Autre logement d'une même commune	Autre commune du département	Autre département de la même région	Autre région	DOM-TOM	Étranger
60 à 74 ans	86,1	4,5	4,3	1,2	3,3	0,1	0,5
75 ans ou plus	87,5	4,6	4,8	1,0	2,0	0,0	0,1
60 ans ou plus	86,6	4,5		1,1	2,8	0,0	0,4
5 ans ou plus	65,1	11,0	12,4	3,7	6,2	0,2	1,5

Lecture : 3,3 % des personnes âgées de 60 à 74 ans en 2008 ne vivent pas dans la même région que 5 ans avant.
 Source : Recensement de 2008, Insee.

Pour les personnes de 60 à 74 ans, l'immigration en provenance d'une autre région est importante dans les départements qui bordent la façade atlantique ou méditerranéenne, à l'exception de ceux qui comptent des agglomérations importantes. Elle est également importante en Bretagne, dans le Périgord (Lot, Dordogne), dans les Alpes du Sud et dans les départements du bassin parisien situés à l'ouest et au sud (région Centre). À l'opposé, l'émigration de personnes âgées

est vive au départ de départements très urbains, même ceux contenant des agglomérations dynamiques, comme Toulouse, Marseille, Lyon, et de tous les départements de l'Île-de-France ou qui bordent l'Île-de-France. Elle est faible au départ du Massif central ou de Bretagne. Dans les départements de la frontière nord-est, immigration et émigration sont faibles, surtout pour l'Alsace.

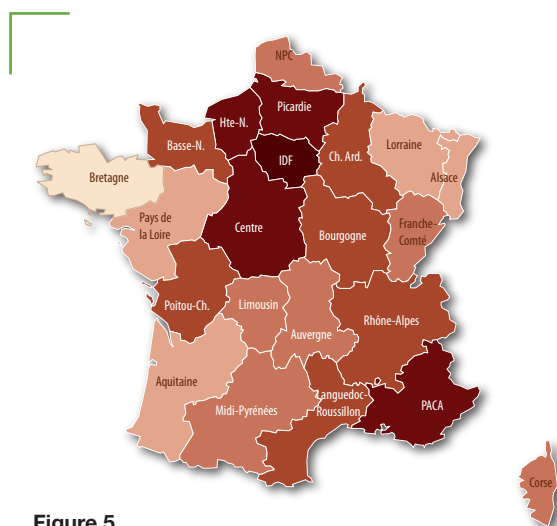


Figure 5.
 Taux d'émigration des personnes de 60 à 74 ans (en 2008) vers d'autres régions en 5 ans (2003-2008) (par région)

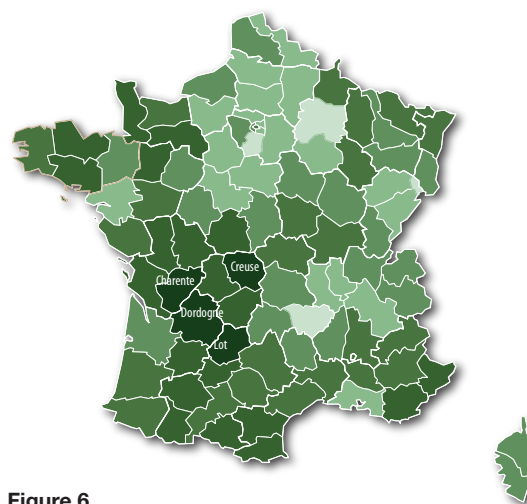
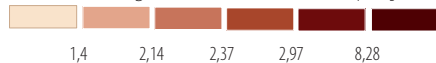
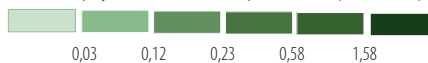


Figure 6.
 Proportion de personnes de 60 à 74 ans en 2008 vivant dans un pays de l'UE 5 ans auparavant (exprimée en %, par département)



Source : Insee, RP • Conception : Guy Desplanques
 Réalisation : Datar | Territoires 2010 • Kairine Hurel • 2012

Vieillesse démographique et territoires : les personnes âgées à travers la France, aujourd'hui et à 2040

Les personnes âgées sont particulièrement nombreuses à quitter l'Île-de-France, alors que les arrivées sont rares : le taux d'émigration sur la période 2001-2006 à partir de l'Île-de-France est voisin de 8,1 % pour les personnes de 60 à 74 ans, alors que le taux d'immigration est de 1,1 % (figure 5). À l'opposé, pour la région Languedoc-Roussillon, le taux d'immigration du même groupe d'âges est de 7,0 % et le taux d'émigration de 2,8 %. À l'échelle des départements, c'est de la grande banlieue parisienne que les personnes de 60 à 74 ans sont les plus nombreuses à partir : le solde migratoire, négatif, atteint près de 10 % pour le Val-d'Oise. À l'opposé, le solde migratoire est en général positif pour les départements situés au sud de la ligne Le Havre-Genève. Ce bilan explique que l'Île-de-France compte une part plus faible de personnes âgées que les autres régions de France métropolitaine.

L'apport de l'étranger

Au cours des dernières années, des personnes âgées de 60 ans ou plus se sont installées en France venant de pays étrangers. Alors que les migrants dans leur ensemble viennent en majorité de pays situés hors de l'Union européenne, ces migrants âgés viennent plus souvent d'un pays de l'UE : Royaume-Uni, Pays-Bas, etc. (Diry, 2006.) Dans cette tranche d'âge, près de 15 000 Britanniques sont arrivés dans les cinq ans, entre 2003 et 2008, 2 300 Belges

et 2 000 Néerlandais (tableau 5). Ces étrangers ont privilégié des départements du sud-ouest de la France, à la bordure du Massif central : Dordogne, Lot, Tarn-et-Garonne, Charente, Creuse, Haute-Vienne, etc. Dans ces départements, ces arrivés récents comptent pour plus de 1 % de la population des 60 à 74 ans (figure 6). L'afflux de Britanniques est à relier à l'essor des compagnies aériennes *low cost*. Il est donc en partie conjoncturel. S'il se poursuit, ce ne sera peut-être pas avec la même intensité.

Les causes des disparités de structure par âge évoluent peu

Les différents facteurs qui expliquent les disparités de structure par âge ne changent que lentement dans le temps. Cela est vrai de la fécondité et de la mortalité, tout comme de la mobilité résidentielle. La fécondité plus élevée de ce qu'on a longtemps appelé le croissant fertile, allant de la région Pays de la Loire à la Lorraine, en passant par la Normandie, le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie, est une réalité ancienne. De même, la faible fécondité du sud-ouest du pays. Seule évolution remarquable : l'Île-de-France est passée d'une fécondité faible à une fécondité relativement élevée. Mais les écarts entre régions se sont réduits. La carte de France de la mortalité est restée pratiquement inchangée entre 1990 et 2005.

Tableau 5. Immigrés résidant à l'étranger 5 ans avant (en milliers)

Nationalité	5 à 59 ans	60 à 74 ans	75 ou plus	60 ou plus	Total
Total	614	34	5	39	653
Total UE	208	25	3	29	237
dont					
Belges	20	2	0	3	22
Allemands	22	2	0	2	24
Néerlandais	8	2	0	2	10
Britanniques	46	15	1	17	62
Maghreb	129	2	1	3	132

Source : Recensement de 2008, Insee.

DES FACTEURS DE CHANGEMENT

En matière de migrations résidentielles, les changements ont été assez mineurs en une trentaine d'années. Les régions de la moitié sud de la France ont conservé un solde migratoire positif : c'est pour la région Languedoc-Roussillon que les migrations contribuent le plus à la croissance démographique, devant la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Simplement, les régions du sud-ouest, en particulier Midi-Pyrénées, et de l'ouest, Bretagne surtout, ont connu un regain d'attractivité depuis 1990. Les régions situées au nord ou au nord-est, à l'exception de l'Alsace, restent déficitaires. Pour l'Île-de-France, le solde des deux dernières décennies a été plus fortement négatif que par le passé, mais c'est en partie dû à l'augmentation de la natalité. Le schéma général qui prévalait auparavant perdue : arrivées de jeunes dans les villes, en particulier à Paris, et départ aux âges plus élevés de ces villes ou de l'Île-de-France, avec une préférence pour la moitié sud de la France et, récemment, pour l'ouest.

L'Île-de-France a moins vieilli que le reste de la France, mais aussi les communes rurales

Dans ces conditions, la géographie française des personnes âgées a peu changé dans les dernières décennies. Mais l'évolution n'a pas été la même pour les personnes de 60 à 74 ans et pour celles de plus de 75 ans. Pour les premières, les écarts entre régions se sont réduits : la part de personnes de cette tranche d'âges a davantage augmenté dans les régions où elle était la plus basse, en gros dans la moitié nord-est de la France et dans la région Pays de la Loire. Au contraire, la proportion de personnes de plus de 75 ans a plus augmenté dans la moitié sud-ouest du territoire, en particulier quelques départements non côtiers du sud-ouest et la Bretagne. Au total, entre 1975 et 2008, la part des 60 ans ou plus a davantage augmenté en Basse-Normandie et en Lorraine, régions où elle reste relativement basse en 2008. Dans les dernières années, entre 1990 et 2008, cette part a peu augmenté dans le sud-ouest et dans la région Languedoc-Roussillon. Ces régions formaient

en 1975 la zone où la proportion de personnes âgées était la plus élevée. Cela venait alors d'une forte proportion de personnes de 60 à 74 ans. En 2008, la différence entre le sud-ouest et le reste de la France vient davantage de la part des personnes de plus de 75 ans. Toutefois l'Île-de-France n'obéit pas à ce schéma : la part des personnes âgées y a moins augmenté qu'au niveau national. La part des 60 à 74 ans y a plus baissé et la part des 75 ans ou plus y a moins augmenté.

Cette particularité de l'Île-de-France se retrouve quand on observe l'évolution suivant la taille des villes. Dans les autres grandes villes, la part des personnes de 75 ans ou plus a fortement augmenté, tant dans les villes centres que dans les banlieues. La part des 60 à 74 ans n'a que légèrement augmenté : en fait, elle a nettement baissé dans les villes centres, entre 1975 et 1990. C'est dans les villes moyennes que la part des personnes âgées s'est le plus accrue, que ce soit entre 60 et 74 ans ou au-delà de 75 ans. Au contraire, la part des personnes âgées a baissé dans les communes rurales : l'augmentation au-delà de 75 ans ne compense pas la forte baisse entre 60 et 74 ans. Ce résultat est un des plus marquants. En 1975, les communes rurales comptaient la plus forte part de personnes âgées, aussi bien entre 60 et 74 ans qu'au-delà de 75 ans. Aujourd'hui, cette part y est à peine plus élevée que la moyenne nationale. Les communes rurales viennent bien derrière les petites villes. Ce changement tient à plusieurs facteurs. Le premier est l'étalement des villes, avec la périurbanisation. De nombreux couples, des familles avec des jeunes enfants se sont installés dans les zones rurales qui entourent les villes. C'est ce qui explique que la part des personnes âgées soit faible dans les communes appartenant à la couronne de pôles urbains, et qui explique aussi que cette part n'y ait pas augmenté entre 1975 et 2008, ou très peu. Un autre facteur est la mobilité résidentielle. Les personnes âgées d'aujourd'hui sont moins nombreuses que celles d'hier à avoir vécu à la campagne dans leur enfance. Elles sont peut-être moins tentées de s'y installer, surtout aux âges les plus élevés où elles préféreront l'environnement des petites villes et les services qu'elles peuvent offrir.

Vieillesse démographique et territoires : les personnes âgées à travers la France, aujourd'hui et à 2040

Une forte croissance de la population âgée dans les prochaines décennies

Les projections de population effectuées par l'Insee ou d'autres organismes, tels qu'Eurostat ou l'ONU, affirment toutes que le vieillissement sera rapide dans les prochaines décennies, et pas seulement dans les pays développés (ONU, 2008). D'une part, les générations qui vont parvenir à l'âge de la vieillesse sont celles du baby-boom. En France, la fécondité a été forte dès la fin de la seconde guerre; elle l'est restée jusqu'au début des années 1970. D'autre part, l'allongement de la vie provoque une augmentation très nette des effectifs aux âges les plus élevés, au-delà de 75 ou 80 ans. Selon le scénario central des projections effectuées par l'Insee en 2010 pour la France métropolitaine, la population des 60 ans et plus passera de 13,3 millions en 2007 à 21,9 en 2040 (tableau 6). Le groupe d'âges 60-74 ans grossira presque de moitié, alors qu'il a augmenté de seulement 10 % en 30 ans (Blanpain, Chardon, 2010). Le nombre de personnes de plus de 85 ans triplerait, passant de 1,3 million à 3,9.

Tableau 6. Projections de population 2010 (scénario central)

Âge	Effectifs (en millions)				Part en 2040 (%)
	2007	2020	2030	2040	
0-19	15,3	15,8	15,8	15,9	22,4
20-59	33,2	32,7	32,6	32,9	46,6
60 à 74	8,0	11,2	11,7	11,6	16,3
75 ou plus	5,2	6,2	8,5	10,4	14,7
85 ou plus	1,3	2,3	2,5	3,9	5,5
60 ou plus	13,3	17,4	20,2	21,9	31,0
Total	61,8	66,0	68,5	70,7	100,0

Champ : France métropolitaine.

Source : Projections de population 2007-2060, Insee.

Cet accroissement va-t-il remettre en cause la répartition de la population sur le territoire? Au vu des projections régionales de population de 2010, cohérentes avec les projections nationales, la géographie des personnes serait assez peu modifiée

(figure 7). En 2040, c'est toujours en Île-de-France qu'on compterait le moins de personnes âgées de 60 ans ou plus (24,4 %) et dans le Limousin qu'il y en aurait le plus (37,4 %). Dans les régions du Midi de la France, qui bénéficient d'une croissance assez forte de leur population, le nombre de personnes âgées augmentera fortement, mais leur part dans la population croîtra moins qu'en moyenne (Léon, 2010). Ainsi, de 2007 à 2040, l'augmentation du nombre de personnes de 60 ans ou plus serait de près de 80 % en Languedoc-Roussillon, mais cette région gagnerait aussi des jeunes. Au total, la part des 60 ans n'augmenterait que de 10 points, comme au niveau national. Au contraire, en Bourgogne, le nombre des 60 ans ou plus augmenterait beaucoup moins (50 %), mais le poids de ces personnes dans la population, déjà élevé en 2005, gagnerait plus de 11 points pour s'établir à 36 %, à peine moins qu'en Limousin.

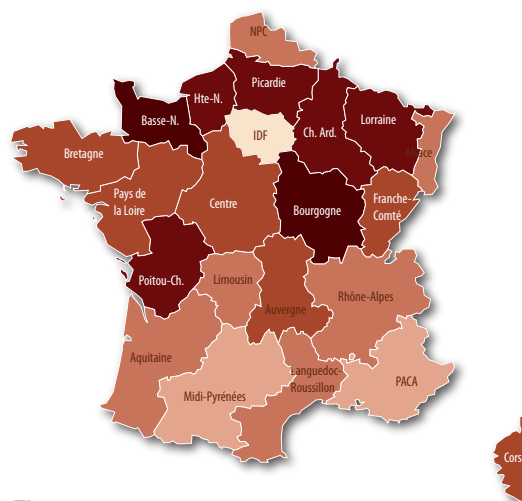
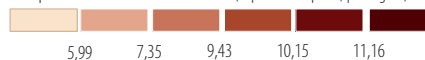


Figure 7. Evolution attendue de la part des personnes de 60 ans ou plus entre 2005 et 2030 (exprimée en point, par région)



Source : Insee, RP • Conception : Guy Desplanques
Réalisation : Datar | Territoires 2010 • Karine Hurel • 2012

DES FACTEURS DE CHANGEMENT

Ces projections sont fondées sur des hypothèses tendanciennes, aussi bien aux niveaux national que régional. Au niveau national, le scénario central prévoit une fécondité de 1,9 enfant par femme, un peu au-dessus du niveau moyen des 30 dernières années, mais au-dessous de la descendance finale des générations ou de la fécondité des toutes dernières années. Il prévoit une poursuite de la hausse de l'espérance de vie à un rythme à peine ralenti et un solde migratoire de 100 000 personnes par an, niveau proche du niveau estimé au début des années 2000. Au niveau régional, les hypothèses retenues consistent à figer les écarts de fécondité et de mortalité entre la région et l'ensemble de la France métropolitaine. En matière de solde migratoire, l'hypothèse choisie consiste à conserver le taux de solde migratoire moyen de la période 1990-2005. Même s'il est peu probable que ce scénario se réalise exactement, il présente l'avantage de mettre en évidence ce qui se passera en cas de maintien des tendances passées.

Au niveau national, les personnes de plus de 60 ans en 2030 ou 2040 sont déjà nées. Compte tenu de l'évolution très régulière de la mortalité au cours des décennies passées, l'hypothèse de mortalité retenue par l'Insee est probablement assez proche de ce qui se passera réellement. Les migrations avec l'étranger sont réduites après 40 ans, même en tenant compte des Européens qui choisissent la France pour y acheter une résidence secondaire, qui pourra devenir principale vers l'âge de la retraite. Dans ces conditions, l'effectif des futures personnes âgées peut être considéré comme connu avec une bonne précision. Ce qui l'est moins, c'est sa répartition sur le territoire de la France, et aussi la part, au niveau national ou régional, que représenteront ces personnes âgées dans l'ensemble de la population. À la lecture de l'ensemble des scénarios envisagés par l'Insee au niveau national, le vieillissement de la population, lu comme la part des personnes âgées dans la population, est inéluctable : il est dû à la fois à la structure par âge actuelle et à la croissance attendue de l'espérance de vie. Les différents scénarios montrent aussi que le solde migratoire avec l'étranger n'a qu'un faible impact sur ce vieillissement. Comme l'immigration est plutôt le fait de

jeunes adultes¹, une augmentation du solde tend à rajeunir la population, mais de façon légère et assez ponctuelle, car ces immigrés vieillissent.

S'agissant des disparités locales en matière de vieillissement, l'incertitude tient essentiellement à la fécondité et aux migrations internes. Le passé récent et la diversité de la fécondité au sein de l'Europe montrent que les variations de fécondité peuvent être importantes. En outre, dans le passé, l'écart entre les régions et la moyenne nationale n'a pas été constant. Sur le dernier demi-siècle, le sud-ouest s'est rapproché de la moyenne, tout en restant au-dessous. Au contraire, l'est du pays s'en est rapproché du fait d'une baisse plus forte. L'Île-de-France, qui était une région peu féconde, a dépassé la moyenne nationale, comme on l'a vu. Mais ce changement s'est opéré avant 1990. Depuis 1990, l'écart qui sépare l'Île-de-France de la France métropolitaine est pratiquement stable.

En ce qui concerne les migrations internes au pays, il y a eu peu de changements depuis 1975. Le solde migratoire négatif de l'Île-de-France est en légère augmentation. Parmi les régions qui affichent un solde migratoire positif, les régions Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Bretagne ont accru leur solde, tandis que la région PACA et l'Alsace ont un peu perdu de leur attrait. Parmi celles qui ont un solde négatif, la Picardie et la Haute-Normandie ont vu leur solde se détériorer, tandis que la Lorraine a connu une amélioration. Mais ces différents changements ne sont pas dus à des groupes d'âge particuliers.

Compte tenu de toutes ces indications, il paraît difficile de proposer des scénarios très différents de ceux qu'a retenus l'Insee. Il est cependant possible que les hypothèses tendanciennes retenues pour l'Île-de-France sous-estiment légèrement le vieillissement : l'espérance de vie y augmente actuellement un peu plus qu'ailleurs en France et la position de la région

¹ Un renforcement de l'immigration issue de l'Union européenne telle que l'immigration britannique pourrait changer la structure par âge des immigrants, dans le sens d'un vieillissement. Mais il est probable que le début des années 2000 ait été une période exceptionnelle pour cette immigration.

Vieillesse démographique et territoires : les personnes âgées à travers la France, aujourd'hui et à 2040

en matière de fécondité pourrait se détériorer, au vu des tendances les plus récentes. Il n'existe pas de projections de population suivant la taille de l'unité urbaine ou dans le découpage des aires urbaines. Au vu des évolutions des décennies passées, il est possible que les personnes âgées restent plus volontiers en ville, quitte à partager leur temps entre la ville et d'autres localisations. L'allongement de la vie s'accompagne en effet d'une amélioration de la santé des personnes âgées, comme en témoigne l'allongement de l'espérance de vie en bonne santé. Les personnes âgées de demain seront mieux à même de profiter de l'environnement culturel des grandes villes. D'autres éléments plaident en faveur d'une telle évolution. En règle générale, les personnes âgées sont parents ou grands-parents, plus d'ailleurs qu'il y a 30 ans. Dans un premier temps, avant 70 ou 75 ans, elles sont fréquemment sollicitées pour s'occuper de leurs petits-enfants. Mais, pour cela, elles doivent rester proches de leurs enfants. Plus âgées, elles peuvent souhaiter ne pas trop s'éloigner de leurs enfants. Sur un tout autre plan, les 20 dernières années ont vu la fermeture de nombreux commerces ou services en zone rurale, en

particulier dans les espaces à dominante rurale. Ce peut être une autre raison d'en partir.

Conclusion

Les personnes âgées composent une population très diverse, par l'âge et la santé, mais aussi par la situation familiale, les revenus et le patrimoine accumulé. Par leur nombre croissant, elles prendront de plus en plus de place en tant qu'acteurs dans la vie locale ou consommateurs et usagers. Comparées à leurs aînés, les personnes âgées de demain, surtout les plus jeunes d'entre elles, seront moins souvent d'origine rurale. Mais beaucoup gardent un attachement à des communes où elles ont souvent passé des vacances en famille, même sans y vivre en permanence. Les données de recensement, qui ignorent pour l'instant la double résidence, sous-estiment probablement l'occupation de ces territoires ruraux par des jeunes retraités qui y trouvent là des occasions de s'investir fortement dans un cadre plus facile à maîtriser que la grande ville.

Beaucoup moins de personnes âgées dans les départements d'outre-mer

Les quatre départements d'outre-mer se distinguent encore aujourd'hui par une population assez jeune. En 2008, la part des personnes de 60 ans ou plus n'y est que de 13,9 % pour l'ensemble de ces territoires alors qu'elle dépasse 20 % en métropole (tableau 7). En Guyane, cette proportion avoisine 6 %. À la Réunion, elle est de 11,6 %. Elle est plus proche de la moyenne nationale dans les deux départements antillais : Guadeloupe (17,7 %) et Martinique (19,2 %). Les personnes de 75 ans ou plus restent très peu

nombreuses à la Réunion et en Guyane. Plusieurs raisons concourent à cette structure par âge. Pendant les décennies passées, la mortalité était plus élevée qu'en métropole et la population atteignait moins fréquemment des âges élevés. La forte fécondité qui s'est maintenue jusque dans les années 1970 a également contribué à la jeunesse de la population. Enfin, les migrations vers la métropole ont probablement limité la hausse des effectifs de personnes âgées, une partie des migrants ne regagnant pas leur territoire d'origine.

DES FACTEURS DE CHANGEMENT

Tableau 7. Part de population de plus de 60 ans dans les DOM, entre 1990 et 2008

Âge	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Ensemble des DOM	Métropole
2008						
60 à 74 ans	11,8	12,6	4,5	8,4	9,6	13,4
75 ans ou plus	5,9	6,6	1,5	3,2	4,3	8,7
60 ans ou plus	17,7	19,2	6,1	11,6	13,9	22,1
1990						
60 à 74 ans	8,7	9,7	4,4	6,5	7,7	12,2
75 ans ou plus	3,6	4,3	1,5	2,1	3,0	6,8
60 ans ou plus	12,3	14,0	5,9	8,6	10,7	19,0

Source : Recensements, Insee.

Aujourd'hui, les niveaux de mortalité se sont fortement rapprochés entre les deux départements antillais et la métropole : l'espérance de vie est même au-dessus de la moyenne en Martinique. La fécondité demeure un peu plus élevée en Guadeloupe. L'écart avec la métropole est plus marqué pour la Réunion et la Guyane. Dans ce dernier département, la fécondité reste très nettement supérieure à trois enfants par femme.

En conséquence, entre 1990 et 2008, la part des personnes âgées s'est fortement accrue (Breton, Condon, Marie, Temporal, 2009) et les départements d'outre-mer, dans leur ensemble, se sont rapprochés de la métropole. En Martinique et en Guadeloupe, elle a augmenté de plus de cinq points. L'augmentation est moins nette à la Réunion. La Guyane fait exception : la part de personnes âgées est la même en 2008 qu'en 1990 et reste donc très faible.

Tableau 8. Population en 2040 et structure par âge

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion
Population (milliers)	404	423	574	1 061
Part des classes d'âge (%)				
0-19	21,8	20,8	40,5	27,3
20-59	37,9	39,4	47,3	46,9
60 ou plus	40,3	39,7	12,3	25,8
60-74	21,0	20,4	8,2	15,6
75 ou plus	19,3	19,3	4,1	10,2

Source : Projections Insee 2010 (scénario central).

Assez logiquement, les projections démographiques prévoient la poursuite d'un vieillissement rapide en Martinique et en Guadeloupe. En 2040², la proportion de personnes de

60 ans ou plus serait même très supérieure à la moyenne métropolitaine (tableau 8). La Réunion se rapprochera aussi de la métropole, tout en restant plus jeune. En Guyane, la part des personnes âgées resterait en 2040 inférieure à 11 %, très basse.

². Les projections ont été menées jusqu'en 2040, comme pour la France métropolitaine, mais l'incertitude plus forte a conduit à se limiter ici à l'horizon 2030.

Vieillesse démographique et territoires : les personnes âgées à travers la France, aujourd'hui et à 2040

Méthode et définitions

Les données de ce document proviennent pour l'essentiel des recensements de population et de l'état civil et sont produites par l'Insee.

Afin de mesurer les évolutions sur une période suffisamment longue, trois recensements de population sont utilisés. Les deux premiers sont les recensements ponctuels de 1975 et 1990, le dernier est le nouveau recensement : il s'agit des résultats relatifs au début de 2008, construits à partir des cinq enquêtes annuelles de recensement de 2006 à 2010 (voir site www.insee.fr). Au recensement de 2008, l'âge correspond à l'âge en années révolues au moment de l'enquête. Pour les autres recensements, seul était disponible l'âge au 1^{er} janvier de l'année de recensement. Le groupe d'âge 60 ans ou plus ne contient pas les personnes qui ont eu 60 entre le 1^{er} janvier de l'année du recensement et la date exacte du recensement (20 février en 1975, 8 mars en 1990).

Les personnes sont recensées à leur lieu de résidence habituelle. Le recensement ignore donc la double résidence, qui est probablement de plus en plus fréquente, par exemple parmi les jeunes retraités.

Pour compléter les études par région et département, plusieurs typologies sont utilisées : celle des unités urbaines³, déjà ancienne, qui se fonde sur la continuité de l'habitat, et celle des aires urbaines, mise en place dans les années 1990 pour tenir compte de la périurbanisation. Ces deux typologies ont été mises à jour à partir des données du recensement de 2007.

Est également utilisée la notion de ville centre : il s'agit de la commune la plus peuplée d'une unité urbaine. Quand l'unité comporte plusieurs communes de taille importante, plusieurs villes peuvent être comptées comme ville centre.

³. Dans ce document, l'expression « grande ville » désigne une agglomération dans son ensemble et non une commune de taille importante.

Dans le cas de l'agglomération de Paris, seule la ville de Paris est comptée comme ville centre. On appellera communes de banlieue les communes appartenant à des unités urbaines qui ne sont pas des villes centres. La distinction ville centre/banlieue ne prend de sens que dans les grandes villes.

Unité urbaine : l'unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. En outre, chaque commune concernée possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie. Une commune qui n'appartient pas à une unité urbaine est une commune rurale.

Espace urbain : l'espace urbain est l'ensemble, d'un seul tenant, de plusieurs aires urbaines et des communes multipolarisées qui s'y rattachent. Dans l'espace urbain multipolaire, les aires urbaines sont soit contiguës, soit reliées entre elles par des communes multipolarisées. Cet espace forme un ensemble connexe.

Catégorie de la commune dans le zonage en aires urbaines 2010 :

Le code indique la catégorie de la commune au sein du découpage en aires urbaines.

111	Commune appartenant à un grand pôle (10 000 emplois ou plus)
112	Commune appartenant à la couronne d'un grand pôle
120	Commune multipolarisée des grandes aires urbaines
211	Commune appartenant à un moyen pôle (5 000 à moins de 10 000 emplois)
212	Commune appartenant à la couronne d'un moyen pôle
221	Commune appartenant à un petit pôle (de 1 500 à moins de 5 000 emplois)
222	Commune appartenant à la couronne d'un petit pôle
300	Autre commune multipolarisée
400	Commune isolée hors influence des pôles

DES FACTEURS DE CHANGEMENT

Bibliographie

- Baccaini B., Pumain D., Rees P. et Kupiszewski M., *Migrations et urbanisation dans les pays européens*, Données urbaines n° 3, juin 2000.
- Baccaini B., *Les Migrations internes en France de 1990 à 1999 : l'appel de l'ouest*, Insee-Économie statistique n° 344, 2001.
- Blanpain N. et Chardon O., *Projections de population à l'horizon 2060 – Un tiers de la population âgé de plus de 60 ans*, Insee première n° 1320, octobre 2010.
- Breton D., Condon S., Marie CV., Temporal F., *Les Départements d'Outre-Mer face aux défis du vieillissement démographique et des migrations*, INED – Population sociétés n° 460 – octobre 2009.
- Daguet F., *La Fécondité dans les régions à la fin des années 1990, davantage de naissances à la campagne*, Insee première n° 963, avril 2004.
- Daguet F., *Dans quelles régions meurt-on le plus tard au début du XXI^e siècle ? L'Île-de-France s'impose comme une zone de faible mortalité*, Insee première n° 1114, décembre 2006.
- Delbès C. et Gaymu J., *Situations matrimoniales et ménages de personnes âgées : quelles évolutions ?*, CNAV – Retraite et société, n° 45, juin 2005.
- Diry J.-P. (dir.), *Les Étrangers dans les campagnes – Actes du colloque franco-britannique de géographie rurale des 18 et 19 mai 2006*, Presses universitaires Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 2008.
- Laferrière A., Angelini V., *La Mobilité résidentielle des seniors en Europe*, CNAV – Retraite et société, n° 58, novembre 2008.
- Le bras H. et Todd E., *L'Invention de la France*, 1981.
- Le bras H. et Todd E., *L'Invention de la France*, Atlas anthropologique et politique, Gallimard, 2012.
- Léon O., pôle Emploi-Population, *La Population des régions en 2040 – Les écarts de croissance démographique pourraient se resserrer*, Insee première n° 1326, décembre 2010.
- ONU, *World Population Prospects – The 2008 Revision : Highlights*.